

MAIRIE de BAGES
Place Juin 1907
11100 BAGES

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU MARDI 29 OCTOBRE 2024

Le Conseil Municipal se réunira Espace Daudé à BAGES, en session ordinaire,
Le Mardi 29 octobre 2024 à 19 heures.

OBJET DE LA RÉUNION

* * * *

Approbation du procès-verbal de la séance du 11 juin 2024

- 01°) Présentation et débat sur le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (P.A.D.D.) ;
- 02°) Décisions prises par le Maire dans le cadre de ses délégations ;
- 03°) Marché Public Global de Performance (M.P.G.P.) - Demande de subvention au titre de la DSIL;
- 04°) Marché Public Global de Performance (M.P.G.P.) - Demande de subvention au titre du Fonds Verts ;
- 05°) Personnel communal – Création d'un emploi non permanent pour accroissement temporaire d'activité à temps complet
- 06°) Création d'un poste d'agent technique dans le cadre du dispositif Parcours Emploi Compétences (P.E.C.) ;
- 07°) Adhésion au contrat d'assurance des risques statutaires du Centre de Gestion de l'Aude 2025/2028 ;
- 08°) Avenant à la convention de partenariat Comité Communal des Feux de Forêts avec la commune de Peyriac-de-Mer ;
- 09°) Convention de mise à disposition de locaux municipaux à l'association ACCA St Hubert ;
- 10°) Subvention exceptionnelle à l'association Bages en Fêtes ;
- 11°) Désaffectation de livres de la bibliothèque ;
- 12°) Le Grand Narbonne – Rapport annuel 2023 sur le prix et la qualité des services publics ;
- 13°) Décision modificative N° 1 – Révision de crédits ;
- 14°) Affaires diverses.

Fait à BAGES, le 22 octobre 2024

Jean-Louis RIO


Maire de BAGES
Vice-Président du Grand Narbonne

